

## CONSULTATION 2023-008

---

### **Prestation de service pour la coordination et la logistique d'Occitanie Innov 2024**

---

Date et heure limites de réception des offres :  
**Lundi 20 Novembre 2023 – 12h00**

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE**

55 avenue Louis Breguet  
CS 84008  
31028 TOULOUSE cedex 4

## 1 - Préambule

---

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire spécialisé dans l'organisation d'évènements et plus précisément pour :

- Les rencontres de l'Innovation : **Occitanie Innov – Octobre 2024 à Toulouse (31)**

## 2 – AD'OCC – L'Agence de Développement Économique d'Occitanie

---

AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à chaque étape de leur vie : création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission-reprise, tout en renforçant l'attractivité du territoire régional et l'attraction de talents.

L'agence est l'outil de la Région en termes de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. A ce titre, l'agence déploie les dispositifs de financement définis par la Région pour ancrer durablement l'emploi sur le territoire.

Avec AD'OCC, les entreprises régionales bénéficient d'un interlocuteur de proximité réactif, expert et efficace pour répondre à tous leurs besoins. L'offre d'accompagnement est complète : chaque porteur de projet doit pouvoir trouver une réponse et un accompagnement qui répondent à ses enjeux et objectifs de développement. L'action de l'agence est guidée par trois principes : agilité, simplicité et performance.

Avec plus de 180 collaborateurs (ingénieurs, chargés d'affaires spécialisés dans le management de l'innovation, l'ingénierie financière, l'aide à l'export, le marketing et la prospection) aux côtés des entrepreneurs, l'agence AD'OCC est principalement financée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle met son expertise stratégique à disposition des projets d'innovation, de croissance ou d'export des entreprises : financement, normes et réglementation, propriété intellectuelle et intelligence économique.

## 3 – Présentation de Occitanie Innov 2024

---

L'innovation, moteur pour les entreprises et les territoires, est décisive pour développer l'attractivité et la compétitivité des régions.

En 2024, **L'Agence de Développement Économique d'Occitanie**, organisera Occitanie Innov le salon d'appui régional de l'innovation **début octobre 2024 à la Cité Toulouse**.

Créé en 2007 à la demande de la Région, Occitanie Innov (ex Midinnov) est un événement destiné à faire émerger des projets d'innovation et de développement technologique dans les entreprises régionales. Aujourd'hui, Occitanie Innov est financé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et réalisé par AD'OCC.

L'objectif de Occitanie Innov est de détecter et de susciter des projets d'innovation dans les petites entreprises régionales, de générer des partenariats nouveaux. Ces projets d'innovation, pourront ensuite être accompagnés par l'agence AD'OCC ou les membres du RésO Innovation qu'elle anime. L'innovation est ici appréhendée au sens large pas uniquement technologique.

Dans le cadre de la manifestation, des Diag'innov de type B to B, sont proposés aux entreprises de la région et aux porteurs de projets en recherche de compétences et d'accompagnement pour leur projet d'innovation, ils sont programmés en amont de la manifestation sur la base d'un appel à candidatures et donnent lieu à des préconisations et des parcours de rendez-vous « sur mesure » le jour de l'événement.

Occitanie Innov a été amené à évoluer ces dernières années :

- En 2020, 2 800 visiteurs sont venus rencontrer les 230 exposants sur l'espace d'exposition de Diagora Labège. 250 Diag'innov ont été réalisés donnant lieu à des rendez-vous d'affaires sur place.
- En 2021 et 2022, l'événement a été entièrement digitalisé en raison du contexte sanitaire, avec le développement d'une plateforme de salon virtuel avec 200 e-stands, 230 e-diag'innov, des conférences et une cérémonie de remise des Prix diffusés en live et replay.
- Enfin, en 2023 Occitanie Innov s'est réinventé avec un nouveau format sur le site de La Cité Toulouse, avec un espace d'exposition réduit qui accueillait 95 exposants : les experts qui accompagnent les projets d'innovation ; 1750 visiteurs et 200 Diag'Innov, une série de conférences, pitches et topos sur les « étapes du parcours d'innovation ».

L'Agence a en charge l'organisation globale de cette manifestation. Les partenaires institutionnels, opérationnels et financiers de la manifestation sont les suivants :

- Maîtrise d'ouvrage : L'Agence de Développement Économique d'Occitanie
- Partenaires financiers : Région Occitanie, État et Europe.

### **Le format de la manifestation**

Pour cette 17<sup>e</sup> édition, Occitanie Innov se déroulera sur une seule journée en octobre 2024 de 8h30 à 18h00, elle se tiendra à « la Cité » à Toulouse.

**Cette édition reprendra le format initié en 2023 à la Cité Toulouse mais sur une nouvelle période dans l'année par rapport aux précédentes éditions : début octobre.**

**Elle a pour objectif de créer des conditions propices à des rencontres inspirantes et constructives autour de l'innovation multi-sectorielle et multi-filière.**

La manifestation s'articulera autour de quatre volets qui seront précisés dans la cadre des réunions du groupe projet :

**1<sup>e</sup> volet : Un espace de rencontres & rendez-vous BtoB entre les acteurs publics et parapublics de l'innovation et les visiteurs.** Il sera composé de 6 pôles thématiques permettant d'accueillir une centaine de structures et de montrer de façon lisible, simple et attrayante l'offre régionale d'accompagnement Ad'Occ et des membres du RésO Innovation :

- Laboratoires de recherche
- Création d'entreprises innovantes
- Accompagnement des projets d'innovation
- Centres de compétences technologiques
- Groupements d'entreprises clusters, pôles, grappes, clubs d'entreprises
- Financement de l'innovation

Cet espace sera notamment dédié aux rendez-vous Diag Innov : des parcours de rendez-vous d'affaires « sur mesure » proposés aux porteurs de projet d'innovation après analyse de leur projet par l'Agence et ses partenaires. Ils seront pris en amont de la manifestation et se dérouleront sur le site. Un accueil « Diag Innov » sera organisé sur l'espace d'exposition.

**2<sup>e</sup> volet : Un espace d'exposition** qui présentera une dizaine de démos d'entreprises innovantes inspirantes : des entreprises lauréates ou nommées du Concours Les Inn'Ovations et/ou accompagnées par l'Agence, les partenaires du RésO Innovation.

**3<sup>e</sup> volet : Des conférences, ateliers et formats d'animation** pour inspirer, agiter, comprendre l'innovation et réseauter.

- 1 conférence inspirante dans l'amphi de la Cité
- Des sessions de pitch tout au long de la journée sur les gradins du hall de la Cité
- Des topos : ateliers innovation dans des salles de réunion de la Cité
- La cérémonie de remise des Prix du Concours « Les Inn'Ovations » en clôture de la journée.

**4<sup>e</sup> volet : Des animations et des démos.** Tout au long de la journée, des animations pourront être organisées sur le site (espace « café cité », déjeuner des exposants, clôture de la journée,...).

Occitanie Innov vise la participation de **1 000 à 2 000 visiteurs** se composant notamment :

- De dirigeants d'entreprises innovantes ou traditionnelles : des porteurs de projets d'innovation et primo-innovants à la recherche d'accompagnement, de financements ou de compétences technologiques pour leurs projets
- De représentants de l'offre technologique : centres de compétences, CRITT, CTI, laboratoires de recherche, prestataires privés, ...
- D'accompagnateurs d'entreprises : acteurs du développement économique, publics et para publics ou privés, spécialisés dans le développement industriel, technologique ou l'innovation.

L'espace d'exposition est gratuit pour les exposants (entreprises accompagnées par Ad'Occ ou les partenaires du RésO Innovation, lauréats ou nommés du Concours régional « Les Inn'Ovations »). Les entrées aux salons ainsi que les diag'innov sont également gratuits.

L'édition 2024 d'Occitanie Innov est prévue en présentiel. Dans le cas d'alertes sanitaires significatives début septembre, le salon pourra muter sur un format mixte phygital ou 100% digital.

#### 4. Les missions confiées au prestataire

---

Le prestataire apportera un regard technique et effectuera des propositions aux organisateurs notamment sur l'implantation des différents espaces, la coordination et le suivi des prestataires. Le prestataire désigné sera en liaison directe avec les équipes du site.

Détails des prestations attendues

**- Coordination générale :**

- Montage du dossier administratif (autorisations diverses, assurances, sécurité, ...).
- Suivi et coordination de tous les prestataires/partenaires qui auront été choisis par l'Agence :
  - Site de l'événement - standiste - loueur de mobilier ou prestataire de salon virtuel ;
  - Traiteurs - agence d'hôtesse - société de sécurité - contrôle PASS sanitaire au besoin ;
  - Prestataire gérant la plateforme d'inscriptions et de rendez-vous ainsi que les badges – plan interactif avec une version internet et bornes tactiles ;
  - Agence de communication - animateur(s) conférences, ateliers et démos - facilitateur graphique - ...
  - Fournisseur de plantes d'ornement - photographe - électricien - décorateur signalétique et affiches - ...
  - Prestataires techniques notamment sonorisation et/ou enregistrement retransmission des conférences et ateliers.
  - ...
- Suivi des exposants (pôles thématiques et entreprises) : dès validation par l'exposant et l'agence de la présence sur un stand, le prestataire, en interface permanente avec l'Agence, assurera le lien avec l'exposant pour le suivi de sa participation et le cas échéant des démos envisagées (besoins logistiques et mobiliers liés, calibrage de l'espace d'exposition nécessaire) ainsi que la fourniture et le conseil sur les éléments de communication et d'organisation requis en fonction du format d'exposition.
- Interface avec les exposants/participants, leur référencement sur le site internet, l'envoi d'emailings, la gestion des demandes spécifiques, les relances nécessaires.
- Suivi de la logistique globale de la journée dont, si requis, le montage, l'installation, le démontage des stands et des espaces avec une présence la veille et le jour du salon.
- Participation aux réunions d'organisation du groupe projet de l'agence entre avril et fin septembre.

**- Organisation et coordination des relations avec le prestataire qui sera choisi pour la plateforme d'inscription à la journée**, de programmation et planification de rendez-vous Diag Innov (listings, statistiques, badges pré-imprimables, etc.)

- Édition des badges et fourniture des supports de badges, suivi statistique des inscriptions et fourniture des listings.

**- Accueil :**

- Organisation des modalités d'accueil physique (mobilier, vestiaire, etc, ...)

- Sélection et formation des hôtesse d'accueil
- Coordination avec l'agence en communication événementielle.

**- Signalétique :**

- Coordination avec l'agence pour la mise en œuvre de la signalétique sur site ou sur la plateforme digitale

**- Animations diverses :**

- Éventuellement, mise à disposition et logistique de prestataires pour l'organisation d'animations diverses : animations, démos, vidéos, photos, ateliers et conférences .... Les animations à prévoir seront définies et budgétisées avec le candidat retenu lors des premières réunions de cadrage.

## **5 - Salon virtuel**

---

Si Occitanie Innov était amené à évoluer vers un salon virtuel dans le cas d'alertes sanitaires significatives début septembre, l'Agence sélectionnerait un prestataire spécifique dans le cadre d'une consultation dédiée, pour la fourniture

d'une plateforme virtuelle innovante susceptible de réaliser les parties « salon virtuel et diag'innov ».

Le prestataire assurerait alors le lien et la coordination avec le prestataire « salon virtuel » retenu.

## **6 – Restauration**

---

En concertation avec le lieu d'accueil, l'Agence sélectionnera un traiteur pour la mise en place des prestations suivantes :

- o Un accueil café en ouverture de la manifestation
- o Un service de café et boisson prévu sur la journée entière (avec un break pendant le service du buffet le midi).
- o Buffet/déjeuner privatisé pour les exposants, favorisant les échanges (600 participants environ)
- o Cocktail de clôture de la remise des prix au concours des Inn'Ovations

Le prestataire assurera la coordination pour l'installation et la mise en œuvre du traiteur.

## **7 – Réunions avec les membres du comité de pilotage**

---

Le prestataire travaillera en collaboration étroite avec l'équipe projet qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Le prestataire sélectionné désignera un interlocuteur unique qui assistera régulièrement aux réunions du comité de pilotage de l'opération et si nécessaire à toute autre réunion de travail provoquée par les organisateurs ainsi qu'au débriefing post-événement. Un compte rendu devra être proposé par le prestataire à la suite de chaque réunion à laquelle il aura participé.

Le prestataire pourra proposer à l'agence Ad'Occ toute amélioration permettant une bonne organisation des événements.

## **8 - Relations avec d'autres fournisseurs**

---

Les candidats sont informés que l'agence Ad'Occ est sous marchés publics avec plusieurs prestataires pour :

- L'aménagement de structures et de matériel d'exposition
- Fourniture du mobilier
- Prestations techniques associées (intervention et permanences de techniciens, location de matériels informatiques, connexion wi-fi, éclairage, projection et sonorisation fixe et mobile...)
- Assurances
- ...

Le candidat retenu assurera le lien et la coordination avec les prestataires sous marchés retenus par l'agence Ad'Occ.

## **9 - Critères de choix du prestataire**

---

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

### **Qualité technique et méthodologique de l'offre globale : 70 %**

- Expérience de manifestations de même type/format et référence clients – Noté sur 20
- Approche méthodologie, capacité à suivre l'opération, accompagnement, disponibilité – Noté sur 20
- Composition de l'équipe – Noté sur 10
- Prise en compte des spécificités de l'Agence – Noté sur 10
- Caractère innovant des propositions – Noté sur 10

### **Prix des prestations : 30 %**

Les prix seront fermes et non actualisables pour la durée du marché. Ils devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

Après l'étude des dossiers, l'Agence pourra, si elle le souhaite solliciter une rencontre pour évaluer plus précisément chaque offre.

## **10 - Pièces de l'offre**

---

Les pièces devant être remises sont les suivantes :

- Présentation succincte de l'entreprise et de ses références
- Une présentation de l'équipe affectée à la mission.
- Une note détaillant l'organisation, méthodes et moyens proposés par le candidat pour réaliser les différentes missions composant la consultation
- Une offre de prix intégrant les temps de rencontres préalables et en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacements, hébergement ...)

## **11 - Renseignements techniques et envoi des offres**

---

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Valérie Randé [valerie.rande@agence-adocc.com](mailto:valerie.rande@agence-adocc.com)

Les offres sont à transmettre au format numérique au plus tard pour la date et heure figurant en première page et à adresser à : [marc.bigot@agence-adocc.com](mailto:marc.bigot@agence-adocc.com), [valerie.rande@agence-adocc.com](mailto:valerie.rande@agence-adocc.com)

## **12 - Mode de règlement**

---

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

## **13 - Confidentialité et propriété intellectuelle**

---

### **Confidentialité :**

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de l'Agence à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication. Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci. Il doit sans délai avertir L'Agence de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

### **Propriété intellectuelle :**

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à L'Agence l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de l'agence Ad'Occ et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris internet).

Le titulaire garantit à l'Agence la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de l'Agence laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

L'Agence aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété intellectuelle. Le titulaire garantit l'Agence contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

#### **14 - Données à caractère personnel**

##### *Protection des données à caractère personnel*

Chaque partie au contrat est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution du contrat. Ces règles sont issues du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ci-après désigné « le règlement européen sur la protection des données ».

##### *Description du traitement de données à caractère personnel*

Le titulaire est qualifié comme destinataire de données à caractère personnel, responsable de ses propres traitements. En tant que tel, il décide des traitements et des moyens de traitements. L'Agence Ad'Occ, en tant que responsable de traitement et après recueil des consentements, transfèrera les données personnelles au titulaire.

##### *La nature des opérations réalisées sur les données est :*

- réception des données
- stockage des données
- mise en ligne sur site internet
- ....

##### *La finalité du traitement est :*

- la participation des personnes physiques inscrites aux événements objets de la consultation (exposants, intervenants, visiteurs ...)

##### *Les données à caractère personnel traitées sont :*

- nom / prénom
- qualification
- adresse mail
- n° téléphone

##### *Les catégories de personnes concernées sont :*

- Entreprises, universitaires, institutions ...
- Créateurs d'entreprises
- Personnes physiques

##### *Obligations du titulaire*

Le titulaire s'engage à :

- traiter les données uniquement pour les seules finalités du traitement objet de la consultation,
- traiter les données conformément aux dispositions de la réglementation applicable notamment le RGPD.

- garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat,
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité, reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel, et prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut
- supprimer l'intégralité des données personnelles transmises par Ad'Occ à l'issue de la manifestation et confirmer cette exécution par écrit à l'agence Ad'Occ.

## **15 - RSE**

---

L'Agence Ad'Occ est en cours de certification ISO 26000 (norme relative à la RSE) et dans ce cadre elle s'engage à développer une relation équilibrée avec ses fournisseurs, optimiser son impact environnemental et sociétal et déployer une démarche d'achats responsables.

L'Agence Ad'Occ souhaite encourager ses prestataires à s'engager dans une démarche RSE en interne et avec leurs fournisseurs. Les candidats détailleront dans leur offre les moyens qu'ils mettront en œuvre sur cette action ainsi que ceux en place dans leur entreprise.

## **16 - Annulation de l'évènement pour cas de force majeure**

---

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, et notamment la prise de mesures restrictives par les autorités nationales ou territoriales ne permettant pas de maintenir l'évènement, les parties se concerteront pour étudier le report ou la réalisation de l'évènement sous une autre forme.

A l'issue de cette concertation, et s'il s'avère que l'Agence Ad'Occ ne souhaite pas maintenir l'évènement sous une autre forme, il sera mis un terme au contrat de prestations.

L'Agence Ad'Occ prendra en charge les prestations engagées à hauteur de celles réalisées sur la base de l'offre du titulaire et pour le poste « conseil et gestion de projet » selon les phases réalisées et calculées sur la base de l'offre du titulaire.

## **17 - Résiliation**

---

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence.

## **18 - Litiges**

---

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente consultation, les parties tenteront dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal du lieu d'exécution de la prestation.